



**Réponse du ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, M. Xavier Bettel, et de la ministre de la Santé et de la Sécurité sociale, Mme. Martine Deprez, à la question parlementaire n°3622 de l'honorable député, M. Yves Cruchten**

**1. Pourquoi le ministère n'a pas procédé à une adaptation des avis de voyage et renvoie-t-il aux avis de voyage des pays voisins ?**

Le ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur suit de près l'évolution de la situation au Cabo Verde, notamment à travers son ambassade à Praia. Il ne publie des avis de voyage propres que dans des cas exceptionnels. Il renvoie systématiquement aux avis de voyage publiés par les pays voisins sur leurs plateformes spécialisées qui sont complets et constituent une source d'information fiable et actualisée pour le public.

**2. Monsieur le ministre estime-t-il émettre un avis de voyage pour le Cap-Vert et pourquoi ?**

Voir réponse sous 1.

**3. Est-ce que des cas d'infection bactérienne de type shigellose auprès de voyageurs provenant du Cap-Vert sont connus au Luxembourg ?**

**4. Le ministère a-t-il procédé, seul ou en coordination avec d'autres États membres ou avec le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC), à une évaluation spécifique du risque sanitaire que représente actuellement un séjour dans les principaux sites touristiques du Cap-Vert pour les ressortissants luxembourgeois (notamment en matière de shigellose et de capacité de prise en charge médicale sur place) ? Dans l'affirmative, quelles en sont les principales conclusions ?**

La direction de la Santé du ministère de la Santé et de la Sécurité sociale suit étroitement cette situation au niveau européen et participe activement aux échanges d'informations scientifiques et épidémiologiques organisés via les plateformes du centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC).

Une première alerte relative à une augmentation de cas de shigellose associés à des séjours au Cabo Verde avait été signalée en 2022, à la suite de laquelle l'ECDC a publié, en février 2023, un *Rapid Outbreak Assessment (ROA)*<sup>1</sup>. Ce rapport faisait état de cas signalés dans plusieurs pays européens et mettait en évidence, par analyses génomiques, des souches étroitement apparentées, suggérant une source commune probable. Aucune source unique de contamination n'avait toutefois pu être identifiée par les autorités cap-verdiennes.

En 2024, une nouvelle alerte a été signalée par les autorités suédoises, faisant état d'une augmentation de cas de shigellose chez des voyageurs revenant du Cabo Verde.

Depuis le début de l'année 2024, 19 cas de shigellose ont été identifiés au Luxembourg en lien avec cette dernière alerte (seize cas sont survenus depuis septembre 2025, dont cinq en 2026). Les personnes concernées avaient séjourné sur différentes îles et dans plusieurs établissements hôteliers. À ce jour, tous les cas notifiés au Luxembourg sont rétablis et aucun cas sévère n'a été recensé.

---

<sup>1</sup> [Outbreak of Shigella sonnei in the EU/EEA, the United Kingdom, and the United States among travellers returning from Cabo Verde](#)



Les données luxembourgeoises ont été analysées dans le cadre de la surveillance européenne effectuée par l'ECDC. À ce stade, l'ECDC n'a pas modifié son *Rapid Outbreak Assessment* publié en février 2023.

**5. Monsieur le ministre envisage-t-il de soulever ce sujet lors de son prochain déplacement au Cap-Vert ?**

La situation fait l'objet d'un suivi régulier par notre ambassade à Praia, ce qui nous permettrait de réagir de manière appropriée si cela s'avérait nécessaire à l'avenir.

Luxembourg, le 19 mars 2026  
Ministre de la Coopération et de  
l'Action humanitaire  
(s.) Xavier Bettel